



FORMATION DE PERFECTIONNEMENT - RNCP15156BC09

DURÉE ET RYTHME DE FORMATION

10 jours de formation en présentiel répartis en 5 x 2 journées de 7h, entre novembre et février, dont 1/2 journée d'évaluation. Horaires fixes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Partie théorique en salle. Démonstrations et applications pratiques au sein des pépinières et des abris de cultures.

TARIFS & MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier

Tarif de la formation : 1990 €

Les frais de passage de la certification sont inclus dans les frais pédagogiques

FINANCEMENT CPF

Cette formation peut être financée dans le cadre du Compte Personnel de Formation si vous y êtes éligible : moncompteactivite.gouv.fr.

Il peut faire l'objet d'abondements en droits complémentaires à la demande du titulaire.

Maintien du salaire si formation à l'initiative conjointe du salarié et employeur.

RÉSULTATS ATTENDUS

Ce bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification du BPA Travaux d'Aménagements Paysagers. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir-faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

POINTS FORTS

UCARE depuis 1993.

Pépinières pleine terre et hors sol pour applications pratiques. Pratique du greffage de fruitiers.

Formateur expérimenté.

RESTAURATION & HEBERGEMENT

Repas : au self ou au coin cuisine du CFP, mis à disposition des stagiaires

Hébergement : chambres à 3 lits avec SDB et meublées.

TRANSPORT

Un bus TER circule de Lunéville à Roville-aux-Chênes. Pour les horaires s'adresser à la SNCF.

Un bus LIVO circule d'Épinal à Roville-aux-Chênes (www.livo-vosges.com).



TRAVAUX DE PÉPINIÈRE

BLOC DE COMPÉTENCE 9
DU BPA TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS

ADULTES

PUBLIC & PRÉREQUIS

- Être âgé(e) de plus de 18 ans à l'ouverture du stage.
- Justifier de douze mois au moins d'expérience professionnelle (quelque soit le secteur d'activité).
- Action accessible à toute personne en condition physique adaptée. Nous contacter pour analyser la faisabilité d'accéder et de suivre la formation en fonction du handicap.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquisition de l'UCARE 1 (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale) "Être capable de réaliser des travaux de pépinière".

Être capable de

- Identifier les fonctions, les caractéristiques, équipements et matériels, fournitures et produits nécessaires en pépinière.
- Réaliser la multiplication sexuée et asexuée, l'empotage ou le rempotage des végétaux de pépinière.
- Effectuer l'arrachage des végétaux ligneux de pépinière.

CONTENU

- **Identification des fonctions et caractéristiques d'une pépinière.**

Définition d'une pépinière et ses caractéristiques. Les principales pépinières : multiplication, élevage, pleine terre, hors sol, forestière...

- **Identification des équipements et matériels nécessaires aux travaux de pépinière.**

Les couches, tunnel, serre de multiplication, jauge... et matériels de labour, de pseudo-labour, de protection de culture, d'arrachage, d'irrigation...

- **Identification des fournitures et produits nécessaires à la multiplication, à la plantation, à l'entretien et à la protection des cultures.**

Les hormones de bouturage, substrat, amendements, engrais libération lente, produits phytosanitaires, moyens biologiques...

- **Réalisation de la multiplication sexuée des végétaux de pépinière.**
- **Les semis en cassettes, en couche ou en pleine terre d'une espèce végétale ligneuse.**

Le bouturage ligneux, semi ligneux ou herbacée—Le greffage en écusson, en fente, en incrustation, en couronne, à l'anglaise, cheap bedding—Le marcottage—La division de touffe.

Réalisation des tailles de formation des scions en passant par les formes libres et les formes dirigées.

Les tailles d'été et le palissage des formes dirigées.

- **Réalisation de l'empotage ou le rempotage des végétaux à ligneux.**
- **Arrachage des végétaux ligneux de pépinière.**

Opération d'arrachage à racine nues ou en motte des espèces végétales ligneuses.

NOUS CONTACTER

Centre de Formation Professionnelle - Girondel
88700 SAINT-MAURICE-SUR-MORTAGNE

03 29 65 04 29

cfp@ehproville.com

www.roville.fr